



Philippe VINCENT
Secrétaire général

Déterminés !

La rentrée faite, les emplois du temps stabilisés, STS WEB remonté, les élections organisées, les évaluations nationales inopérantes (c'est à désespérer tout de même !) et SIRHEN stoppé (une calamité de plus à nouveau !), les cadres du SNPDEN ont pu dans le même temps reprendre ou poursuivre leur activité militante au service des collègues.

Ils ont profité des réunions de rentrée pour faire connaître à nos autorités l'état réel de la profession, les attentes des collègues, et tout autant les difficultés en tous genres rencontrées sur le terrain que les interrogations qui se posent au quotidien aux équipes de direction. Cette activité syndicale qui se décline pour nous aux plans départementaux et académiques repose essentiellement sur la détermination de nos responsables, qui font ainsi vivre un syndicalisme de proximité, et sont à même, car toutes et tous en exercice, d'être au plus près de la réalité du métier vécue par nos collègues.

C'est une des grandes forces du SNPDEN que de pouvoir s'appuyer sur des relais de syndiqués qui sont tout à la fois les porte-parole entendus, les représentants reconnus, les accompagnateurs proches et parfois les défenseurs avisés des personnels de direction

C'est une des grandes forces du SNPDEN que de pouvoir s'appuyer ainsi sur des relais de syndiqués qui sont tout à la fois les porte-parole entendus, les représentants reconnus, les accompagnateurs proches, et parfois les défenseurs avisés des personnels de direction qui ont fait le choix de se regrouper dans nos rangs. Déterminés, nos cadres le sont dans leur engagement constant et c'est une richesse d'investissement bénévole au service du collectif qu'il faut savoir saluer et mettre en valeur, car c'est ainsi et grâce à cela que le SNPDEN existe au plus près d'une profession qui lui accorde de ce fait très majoritairement sa confiance.

À l'aune de cette mobilisation constante, il revient également au niveau national de notre organisation de faire preuve de la même détermination au service de progrès attendus sur bien des plans par des collègues que nous sentons trop souvent inquiets, dubitatifs, interrogatifs et parfois déçus d'un manque général de reconnaissance pour leur professionnalisme et leur motivation. Même si nous entendons doutes et parfois critiques, il faut cependant marteler que ce n'est certaine-

ment pas le repli sur soi et l'individualisation qui seront sources d'améliorations !

Déterminés, nous le serons donc pour faire en sorte que les réformes en cours s'appliquent sur la base des notions de simplification et d'opérationnalité que nous n'avons cessé de mettre en avant depuis maintenant plus de deux ans. À cet égard, il nous faut beaucoup de constance pour faire en sorte que technocratie et partialité ne soient pas, à des degrés divers et sous des formes variées, sources de complications inutiles en s'ingéniant, soit par conservatisme bureaucratique, soit par a priori idéologiques, à rendre complexe, confus ou impossible ce qui pourtant devrait couler clair comme de l'eau de source.

Nous profiterons donc à la fois des comités de suivi nationaux mis en place pour accompagner ces réformes et transformations, mais aussi de l'attention soutenue portée par le nouveau DGESCO à nos analyses et contributions pour faire valoir nos mandats. Ils visent à aller vers plus de lisibilité, de simplicité et de cohérence, au

service d'une plus grande efficacité de notre système en termes de réussite améliorée pour les élèves et étudiants qui nous sont confiés.

C'est dans cet esprit constructif que nous défendons ce qui apparaîtra, dans les modalités nouvelles retenues, comme source efficace de progrès réels, mais nous pousserons, par ailleurs, pour que l'on sache recourir avec pragmatisme à des « clauses de revoyure » si d'évidence certaines des dispositions choisies se révélaient, ou trop compliquées à assurer, ou inopérantes dans une dynamique positive.

Libérés de visions partisans et forts de notre expertise sur ces questions, c'est avec une grande liberté de ton que nous ferons savoir ce qui à nos yeux est productif, et donc à conserver, voire à amplifier, ou improductif et donc, dans ce cas, à remiser rapidement au placard des fausses bonnes idées !

Déterminés, nous le serons aussi pour que le nouveau cadre législatif découlant de l'adoption de la loi de transformation de la Fonction publique du 6 août ne se traduise pas pour les personnels de direction par des pertes sèches en matière de défense de leurs droits à mobilité et à promotion. Le gouvernement a ainsi fait le choix de rompre avec des formes pourtant efficaces de paritarisme (au moins pour ce qui nous concerne), en vidant CAPA et CAPN de la plus grande partie de leurs attributions dans ces domaines.

En dépit de tout de ce qui a pu être avancé pour tenter de justifier cette évolution, nous avons dit, depuis le début du processus, que ces textes ne pouvaient être pour nous que créateurs de régressions en matière d'accompagnement des collègues au moment de la formalisation de ces actes de gestion si importants pour nos déroulés de carrière.

On continue à nous assurer que la détermination des lignes directrices de gestion sera de nature à mettre en place des modèles nouveaux et améliorés de traitement de ces opérations, collectives certes, mais individuelles au final dans leurs résultats ! Les rencontres que nous allons avoir à très brèves échéances avec le nouveau DGRH et le service de l'Encadrement seront ainsi notablement révélatrices du niveau de motivation de notre administration dans sa volonté (ou pas) de préserver la qualité du dialogue social qui prévalait dans nos relations dans le cadre précédent. C'est en fonction des propositions ou des annonces qui nous seront faites que nous déterminerons ce que nous aurons à mettre en œuvre pour assurer fiabilité, équité et transparence aux personnels de direction : là non plus, il ne saurait être admissible qu'une dégradation des modalités de traitement touche notre corps dans son ensemble !

Déterminés enfin, nous le serons à obtenir que les engagements oraux et écrits du Ministre concer-

nant l'évolution des modalités d'exercice de notre métier, des cadres dans lesquels nous l'exerçons, du recrutement, de la formation et des améliorations fortes souhaitées pour ce qui concerne nos rémunérations et nos promotions, soient tenus. Responsables, nous savons que toute négociation demande du temps et que, puisque nos revendications sont ambitieuses, il y aura nécessité de prévoir les moyens réglementaires et budgétaires d'y répondre au mieux. Responsables, nous considérerons donc que la volonté de Jean-Michel Blanquer d'arriver avec nous à un accord global est réelle et solide, et nous accepterons donc le principe que tout ne se fasse pas en un jour.

Mais, comme je l'ai dit très nettement à notre Ministre à l'occasion du GNPD du 23 août, dans l'attente de cette approche qui devra déboucher pour nous sur des propositions structurées dès le 1er semestre, 2020 ne pourra cependant pas être pour autant une « année blanche » pour les personnels de direction. De ce point de vue, de premières et positives annonces sur les promotions de cette année, sur les indemnités d'examens (à revoir obligatoirement selon nous) et sur les indemnités de chef d'établissement tuteur (même pas une demie IMP !) seraient déjà des signaux tangibles traduisant significativement les intentions ministérielles en direction de notre profession.

Nous savons nos collègues fondamentalement attachés à leur métier et conscients de leurs rôles et responsabilités à la tête des EPLE. Nous savons nos collègues attachés aux valeurs du Service public et à la réussite de leurs élèves. Nous savons nos collègues attachés à exercer leurs missions au quotidien, car en première ligne, représentants et garants d'un encadrement de grande qualité.

C'est par ce que nous savons tout cela que le SNPDEN sera plus que jamais déterminé à obtenir pour l'ensemble de notre profession la reconnaissance qu'elle mérite, le cadre d'exercice amélioré qu'elle attend et des conditions d'exercice du métier qui lui apporteront plus de sérénité, de bien-être au travail et de satisfaction professionnelle. Par le passé, le SNPDEN a fait à de multiples reprises la preuve de son efficacité syndicale dans tous ces domaines et c'est cette capacité, maintes fois démontrée, qui lui vaut une confiance d'adhésion : cette confiance nous oblige et nous fait donc obligation de réussir. C'est à cela que nous allons nous employer avec énergie et pugnacité tout au long de cette année. Déterminés vous dis-je ! □

Nous ferons en sorte que technocratie et partialité ne soient pas sources de complications inutiles en s'ingéniant, soit par conservatisme bureaucratique, soit par a priori idéologiques, à rendre complexe, confus ou impossible ce qui pourtant devrait couler clair comme de l'eau de source

2020 ne pourra pas être pour autant une « année blanche » pour les personnels de direction